

Association des Maires et Adjoints de la Sarthe - AMF 72





ECLAIRAGE PUBLIC









Romain ODEON Expert Technique EDF Référent éclairage DCR Ouest





CONSTAT ETAT DES LIEUX LES CHIFFRES DE L' ECLAIRAGE PUBLIC

Les chiffres essentiels:

- Consommation d'électricité: 5,6 TWh (1 % consommation nationale)
- •1400 MW de puissance installée (1 tranche nucléaire)
- •10 millions de points lumineux
- •3 millions de foyers ont plus de 25 ans (taux de renouvellement 3%/an)

L'éclairage public dans le budget communal:

- •50 % budget éclairage consacrés à la rénovation et aux nouvelles installations
- •50 %du budget consacrés à la maintenance et à la consommation d'électricité
- •Consommation moyenne EP : 48 % de la facture electricité de la commune





CONSTAT ETAT DES LIEUX LES CHIFFRES DE L' ECLAIRAGE PUBLIC

La répartition du parc EP:

- •70 % de sources Sodium Haute Pression (SHP)
- •2% de sources lodures métalliques
- 1% de lanternes LED
- •15 % de sources Vapeur de mercure (interdites au 14 avril 2015)
- •1,5 million de luminaires « boules »
- •30 à 40 % de luminaires obsolètes
- •forte présence de ballasts ferromagnétiques





CONSTAT ETAT DES LIEUX LES CHIFFRES DE L' ECLAIRAGE PUBLIC

Les facteurs de sur-consommation ou d'inconforts les plus fréquents...

- Sur éclairements
- Dispersion du flux lumineux
- Perte du rendement lumineux des luminaires
- •Efficacité lumineuse lampes et rendements luminaires trop faibles
- Maîtrise temps d'allumage / dérives horaires dans les cycles allumage/extinction »
- •Des auxiliaires d'alimentation ferromagnétiques obsolètes
- •Non prise en compte des baisses du trafic routier en milieu de nuit
- ... de grosses perspectives d'économies d'énergie à réaliser





ECLAIRAGE PUBLIC : OBLIGATIONS DES ELUS RECHERCHE d' ECONOMIES D' ENERGIE

Un Maire est – il tenu d'éclairer sa ville ?



- Le maire a un pouvoir discrétionnaire en matière d'éclairage public. La décision d'éclairer ou non lui appartient mais s'il décide d'implanter des installations d'éclairage public, il doit veiller à leur entretien.
- notion d'équipement de voirie = obligation d'entretien
- Statistiquement, l'éclairage public contribue à la diminution des accidents
- Pour mettre en jeu une responsabilité, la victime ou ses ayants droits doit établir le lien de causalité entre un préjudice (absence ou insuffisance de l'éclairage) et un dommage (accident corporel ou matériel)





ECLAIRAGE PUBLIC CONFORT & ECO EFFICACITE QUELLES PISTES DE SOLUTIONS...







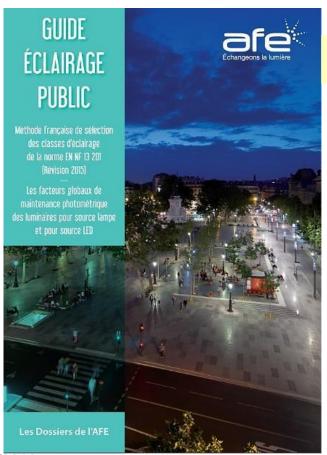






ECLAIRAGE PUBLIC & ECO EFFICACITE PISTES DE SOLUTIONS ECONOMIES D'ENERGIE SOLUTION I

RENOVATION: « ECLAIRER JUSTE »!



FD* EN 13201-1 Sélection classes d'éclairage

En rénovation comme dans le neuf, une règle :

Apporter le flux lumineux qu'il faut

Quand il le faut

Là où il le faut ...







ECLAIRAGE PUBLIC & ECO EFFICACITE PISTES DE SOLUTIONS ECONOMIES D'ENERGIE

SOLUTION II:

Remplacer les luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure ou ballons fluo

SOLUTION III

Remplacer les luminaires obsolètes: luminaires ouverts, réflecteurs défectueux...

SOLUTION IV:

Remplacer les luminaires obsolètes: lanternes XVIIIème... par des lanternes à réflecteur intégré (optiques routières disponibles)

SOLUTION V

Remplacer les luminaires type boules lumineuses (à l'origine de nuisances lumineuses) par des lanternes éco-efficaces à ULOR 0%

SOLUTION VI

Remplacer les ballasts ferromagnétiques par des ballasts électroniques HF programmables...







ECLAIRAGE PUBLIC & ECO EFFICACITE PISTES DE SOLUTIONS ECONOMIES D'ENERGIE

SOLUTION V II

OPTIMISER LES TEMPS D'ALLUMAGE

SOLUTION V III
ASSERVIR LE NIVEAU D' ECLAIREMENT AU TRAFIC ROUTIER

9 MAINTE RADIOMIS





ECLAIRAGE PUBLIC & ECO EFFICACITE PISTES DE SOLUTIONS ECONOMIES D'ENERGIE

GAINS ENERGETIQUES POTENTIELS ESTIMES: LES CHIFFRES CLES

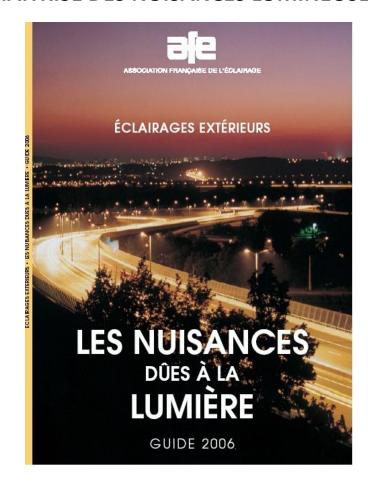
- REMPLACEMENTS DES LUMINAIRES EQUIPES DE VAPEUR DE MERCURE : de 40% à 70 %
- •PASSAGE BALLAST FERRO anciens types C et D AU BALLAST ELECTRONIQUE: 25 %
- •BALLAST ELECTRONIQUES PROGRAMMABLES: 30 à 40 %
- •VARIATION TENSION PUISSANCE à l'armoire ou au point lumineux: 30 à 50 %
- TRAITEMENT DES NUISANCES LUMINEUSES: de 40 à 70 %
- •ALLUMAGES / EXTINCTIONS (Gestion optimisée): 10 %

LE CUMUL DES TECHNOLOGIES PERFORMANTES PERMET UNE ECONOMIE DE PLUS DE 50 %!





ECLAIRAGE PUBLIC & ECO EFFICACITE MAITRISE DES NUISANCES LUMINEUSES







ECLAIRAGE PUBLIC & ECO EFFICACITE MAITRISE DES NUISANCES LUMINEUSES

QUE SONT LES NUISANCES LUMINEUSES?

- Halo lumineux, gêne environnementale pour l'observation de la nature et gêne astronomique pour l'observation du ciel étoilé!
- Eblouissement des sources lumineuses
- Ambiances blafardes et glauques
- Eclairages inadaptés ou insuffisants (sous ou sur éclairage)
- Atteinte à la biodiversité, animaux et végétaux

QUELLES SOLUTIONS?

- Démarche d'un projet d'éclairage « Eclairer juste »
 - Application des normes, et maîtrise des nuisances
 - Règlementations Grenelle II
- Matériels adaptés, maîtrise du choix de l'ULOR
 - rénovation optimisée des installations





ECLAIRAGE PUBLIC & ECO EFFICACITE MAITRISE DES NUISANCES LUMINEUSES



Entrée de ville:

Trop de flux non maîtrisé sur les façades...







ECLAIRAGE PUBLIC & ECO EFFICACITE MAITRISE DES NUISANCES LUMINEUSES



Résidentiel:

Trop de flux non maîtrisé sur les façades et les jardins...



30

10

0.3





ECLAIRAGE PUBLIC & ECO EFFICACITE MAITRISE DES NUISANCES LUMINEUSES



Espace urbain:

Trop de flux non maîtrisé sur les façades (2 lux) au détriment de la chaussée utile (0,5 lux)...





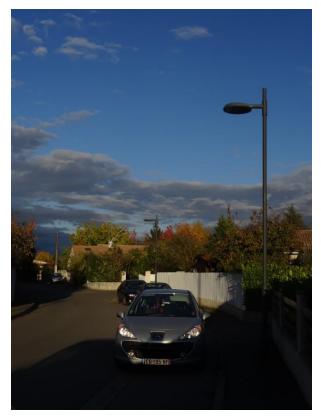
20/06/2016

LA TRANSITION ECLAIRAGISTE



Quelques cas concrets!





Lotissement















AVANT

APRES











20/06/2016





BILAN



ABONNEMENT INITIAL: 4,4 KW

Après travaux : 1,8 KW

Economie annuelle: 10.700 KWh

GAIN ANNUEL: 1070 € ht/an!

LED: Rendement / intégration



Comment évaluer l'efficacité énergétique d'une solution ? Le rapport lm/W dépend largement de l'équipement associé - LED nue ou système

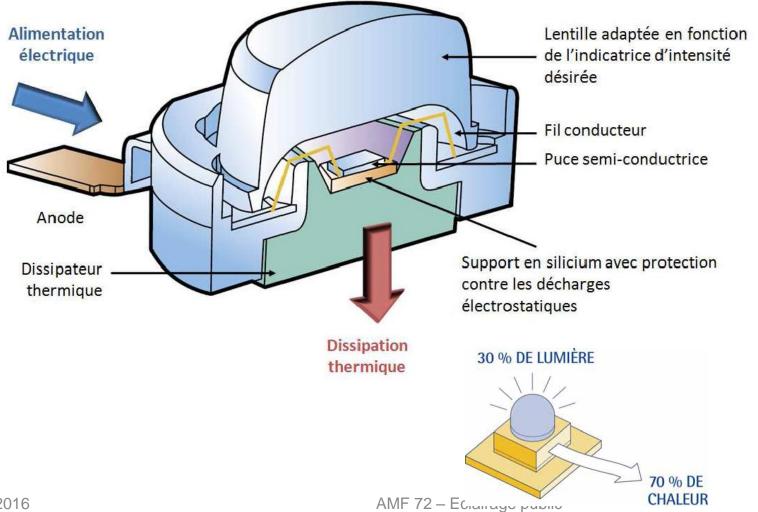
Durabilité Matrice LED **Optiques Ballast** Luminaire LED Température de Déperdition Déperdition Déperdition thermique optique de ballast couleur (Tj supérieure) Température (Tj) · Courant d'attaque -10-15% -10-30% -10-50% = rendement 50 lm/W -100 lm/W 85 lm/W 70 lm/W du système Source Philips 2010





Appel à LED : Circonspection et avenir

Emission de photons liée à une différence de potentiel aux bornes de la jonction.





LED: Avantages / inconvénients



Avantages

- Durée de vie 20 à 50 fois plus longue que les lampes à incandescence, de 3 à 5 fois plus que les lampes fluocompactes et 4 à 5 fois plus pour les tubes fluorescents.
- Consommation d'énergie réduite jusqu'à 90% par rapport à une lampe incandescence.
- Pas de champs électromagnétique.
- Pas de rayonnement dans les UV.
- Pas de mercure.
- Fonctionnement dans des ambiances chaudes ou froides sans perte d'efficacité lumineuse.
- Inconvénients (variables selon les fabricants)
 - Prix élevés
 - Produits de mauvaise facture (émergeants « électroniques » / qualité non suivie).
 - Qualité de lumière (température de couleur en amélioration).
 - Risque de génération d'harmoniques et dégradation du facteur de puissance sur les matériels de mauvaise qualité.

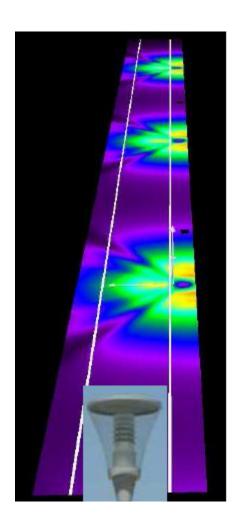
Les solutions LED ne doivent pas mettre le confort visuel au second plan

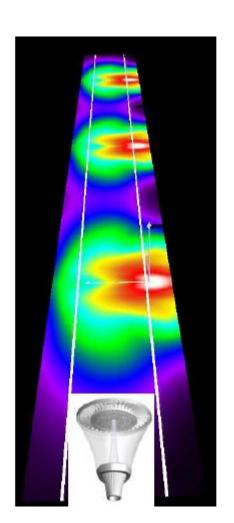


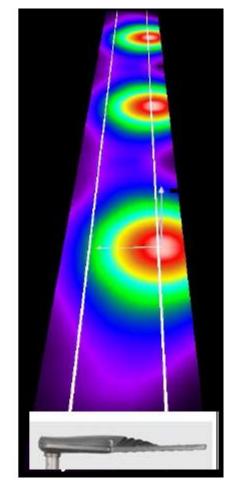
LED: Cas concrets



Cas n°1 : Comparatif sur une voie résidentielle









LED: Cas concrets



Cas n°1 : Comparatif sur une voie résidentielle

					ECLAIR	EMENT	
	РНОТО	PHOTO PUISS. ECONOMIE / ECONOMIE / LUMINAIRE SOURCE A DECHARGE			Emin	Emax	Uoe
NORME EN 13-201 CE4	1	1	1	10,00	1	1	0,400
TEXTO PARALUME 100W SHP		110	1	4,46	1,11	11	0,249
TEXTO ORALEDS 30 700mA		69	37,3%	13,00	2,81	38	0,221
TILT R20 LEDs Res 0 700mA		49	55,5%	10,00	3,14	40	0,304





En amont des travaux quel accompagnement envisager?

Maîtrise de la demande d'énergie

Le Conseil Expert M.D.E. ECLAIRAGE PUBLIC



Le contexte



Vos attentes Vous souhaitez :

- Connaitre le parc quantitativement et qualitativement,
- Permettre le suivi de l'exploitation, de la maintenance,
- Optimiser vos dépenses énergétiques,
- Vérifier la conformité de vos installations,
- Respecter les règles de sécurité et les nouvelles contraintes réglementaires,
- Prioriser vos actions de rénovation,
- Visualiser vos dépenses à venir.





Le Conseil MDE* - Éclairage Public

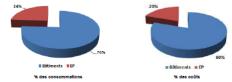
Le *Conseil MDE Éclairage Public* est une **prestation d'analyse et de conseil** dont le but est d'identifier les principales pistes d'économies d'énergie et les solutions les plus adaptées à votre réseau.

*Maîtrise de la Demande d'Énergie

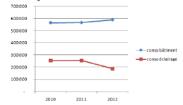
• Construction d'un rapport de présentation clair et détaillé, vous permettant de **prendre des décisions**.

Analyse des coûts d'exploitation (2012)

Bâtiment	76 %	589 289	Bâtiment	80 %	87 443,6
EP	24 %	186 559	EP	20 %	21 410,8
Total	100 %	775 848	Total	100 %	108 854,5



Évolution des Analyse de la facture énergétique sur 3 années (2010, 2011, 2012) suivant consommations les feuillets de gestion de la commune.



Comparatif des consommations entre les postes bâtiment et éclairage

	Consommations bâtiments en kWh	% éclairage	
2010	565 109	253 119	30,9%
2011	566 167	253 755	30,9%
2012	589 289	186 559	24,0%

- Les consommations des bâtiments sont relativement constantes entr 2010 et 2011. Une hausse est survenue en 2012.
- Les consommations d'éclairage public étaient constantes en 2010 et 2011 puis ont baissé en 2012. Cela est notamment dû aux rénovations survenues dans le centre ville.

f edf	Conseil MDE Éclairage Public	Page 67
éférence : Commune de aint James	Analyse énergétique de vos installations d'éclairage public	Version : 01



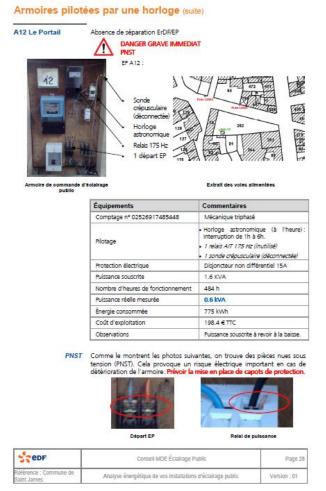




Le Conseil MDE* - Éclairage Public

• Réalisation de **visites nocturne et diurne** de votre réseau d'Éclairage Public pour en apprécier sa qualité et sa performance :

Analyse des armoires de distribution









Le Conseil MDE* -**Éclairage Public**

• Réalisation de visites nocturne et diurne de votre réseau d'Éclairage Public pour en apprécier sa qualité et sa performance :

Constats (suite)

Analyse des équipements

Points de vigilance signalés lors de la visite

Constats Plusieurs remarques sont à signaler sur l'état de certains appareils. Pollution La pollution, d'origine industrielle ou végétale, nuit considérablement au rendement du luminaire. L'emploi de luminaires IP 65 ou IP 66 supprime cet inconvénient.









Rue des Guttons



Rue du petit village



Étanchéité L'étanchéité des luminaires les moins performants est faible. Cela entraîne une baisse des performances voire même un dysfonctionnement.





*eDF	Conseil MDE Éclairage Public	Page 74		
Référence : Commune de Saint James	Analyse énergétique de vos installations d'éclairage public	Version : 01		

Points de vigilance signalés lors de la visite (suite)

Luminaires détériorés (suite)





Absence de vasque Les luminaires les plus anciens sont dépourvus de vasques.



Rue des Gultons (support ampoule oassé)



*epr	Conseil MDE Éclairage Public	Page 76
Référence : Commune de Saint James	Analyse énergétique de vos installations d'éclairage public	Version : 01







Le Conseil MDE* - Éclairage Public

• Réalisation de visites nocturne et diurne de votre réseau d'Éclairage Public pour en apprécier sa qualité et sa performance :

Analyse des mesures d'éclairement de nuit



Nom de la voie	Rue Saint Laurent							
Type de voie	Voie principale	Appellation AFE						
position verticale et le lur disperse d'autant mieux très significative de son	ninaire ne possède pas de réflecteur. Le que les vitres sont claires. Celles-ci ont t	rtre & Les luminaires sont ouverts. La lampe est er i lumineux de la source n'est donc pas dirigé et se endance à l'encrassement, entraînant une réductior ninaire est très mauvaise, le flux lumineux émis par la						
		es luminaires se situe aux alentours de 7m. endement lumineux (rapport de la puissance absorbée						
Remarque : cet appareil sur le flux émis).								
Remarque : cet appareil sur le flux émis). Les luminaires de cette	est énergivore et possède un très faible r	endement lumineux (rapport de la puissance absorbée						





Le Conseil MDE* - Éclairage Public

• Définition d'un **plan d'actions de progrès** sur la base d'une étude technicoéconomique et environnementale.



Tableau de synthèse des préconisations

Coût estimatif des recommandations

		Economie En kWh/an	Économie €TTC/an	Investissement en k€ TTC	TR brut en années
Action N°1 Sécurité :	Lot. Les Ronces. Danger immédiat	600	40	4 à 5	N.A.
Action N°2/3 Sécurité :	Cité Coriallo X 2 Mise en sécurité+ séparation comptable.	-	-	20	-
Action N°4 Sécurité	Res. Le Maresquier	800	50	1 + M.O.	N.A.
Action N°5 Économies d'énergie	Rue des Tohagues Piste cyclable 2 choix :	17000 ou 21000	1000 ou 1300	1 + M.O. ou 5 + M.O.	2 ou 5
Action N°6 Économies d'énergie	Rue du Millecent + Sécurisation	5300 env. 7%	300/350	7	N.A.
Action N°7 Économies d'énergie	Rue du Hague Dike +Sécurisation	16000 Env. 30%	1000	Env. 6	6
Action complémentaire	à prendre en compte :				

Remise en état des armoires et sécurisation des matériels (90% des armoires concernées)

Indicateurs de contenu en COz de l'électricité con sommée en France (en g de CO2/kWhe) SuivantLa note de cadrage du 14/01/2005 "le contenu COz du kWh par usage en France"

Indicateurs	référence (valeur moyenne)	Indicateurs (g CQ/kWh			
chauffage et pompe de	180	180	Chauffag		
éclairage	116	116			
éclairage	80	100	Eclairage		
éclairage public et	109				

Loi Pope du 13/07/2005 En France, la loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique a été promulguéele 13 juillet 2005.



Elle contient notamment un objectif de réduction de l'intensité énergétique

- 2% par an en moyenne d'ici 2015, 2,5 % d'ici 2030.
- Sur les dix demières années, ce chiffre s'est élevé à 1,2 %: il s'agit en première analyse de doubler l'effort d'amélioration de l'efficacité énergétique.

MAIRES E ADDOM'S

AMF 72 – Eclairage public





Détail des missions

- Analyse quantitative de l'éclairage public par type de voie ;
- Analyse qualitative des ambiances nocturnes à partir de mesures d'éclairement ;
- Mise en évidence de pistes de progrès sur la gestion de l'éclairage public (économies d'énergie) et sur les aspects sécuritaires ;
- Définition de travaux d'amélioration, avec leur hiérarchisation, selon des critères technico-économiques (coût d'investissement, gain sur le coût de fonctionnement et sur la maintenance, temps de retour sur investissement) et environnementaux (gain en CO₂);
- Définition du volume des certificats d'économies d'énergie (CEE) dans le cadre de la loi de programmation et d'orientation de la politique énergétique française, (dite loi POPE) pour leur valorisation financière ;





Mission optionnelle

20/06/2016

En option, le *Conseil MDE Éclairage Public* peut intégrer :

La réalisation d' un inventaire avec cartographie des points lumineux et armoires de votre commune comprenant les éléments suivants :

- Relevés des positions géographiques des points lumineux, ainsi que leurs caractéristiques et photos.
- Relevés des positions géographiques des armoires, photos et analyse sécuritaire, mesures (puissances, facteur de puissance).
- Réalisation d'un fichier pour exportation des points lumineux et armoires vers le SIG (Système d'Information Géographique) de la commune (format type DXF).





Les éléments de la cartographie

1- Fourniture d'un **fichier EXCEL** comprenant les informations suivantes pour chaque point lumineux :

- Coordonnées géographiques
- État
- Type de réseau
- Support
 - Type
 - Hauteur
- Luminaire
 - Type
 - Étanchéité

- Lampe
 - Type
 - Puissance
- Appareillage
 - Type
- Photographie du matériel

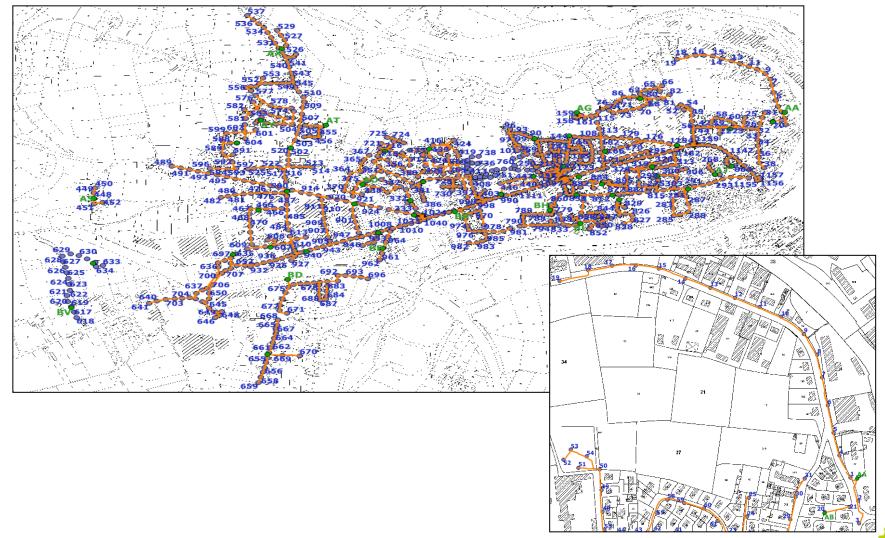
	Α	В	С	D	E	F	G	H	1	J	K	L	M	0	Р	Q	V	W	X	Υ
1	ID_armoi ▼		Nom	X	Y	Z(MSL)	Adresse	T_Reseau	T_Support	E_Support	H_Support	T_Lanterne	E_Lanterne	T_Lampe	E_Lampe	T_Ballast	Observati	Photo	Date	Heure
2																				
3	1		Arm.01	-147461,03	6194725,2	118,145	MAIRIE													
4	1		PLSt 1001	-147367,34	6194419,6	124,145	LIBERATION	Sout	Style_AC_TL	Correct	9	IP55_Resid	Correct	SHP150		Fer		pic00620.j	23/11/2012	10:54:37
5	1		PLSt 1002	-147378,69	6194484,5	119,845	LIBERATION	Sout	Style_AC_TL	Correct	9	IP55_Resid	Correct	SHP150		Fer		pic00620.j	23/11/2012	10:55:16
6	1		PLSt 1003	-147391,81	6194547,7	116,645	LIBERATION	Sout	Style_AC_TL	Correct	9	IP55_Resid	Correct	SHP150		Fer		pic00620.j	23/11/2012	10:56:24
7	1		PLSt 1004	-147407,79	6194603,9	121,195	LIBERATION	Sout	Style_AC_TL	Correct	9	IP55_Resid	Correct	SHP150		Fer		pic00620.j	23/11/2012	10:56:34
8	1		PLSt 1005	-147428,29	6194657,6	118,645	LIBERATION	Sout	Style_AC_TL	Correct	9	IP55_Resid	Correct	SHP150		Fer		pic00620.j	23/11/2012	10:57:17
9	1	M	PLSt 1006	-147459,76	6194717	117,145	LIBERATION	Sout	Style_AC_TL	Correct	9	IP55_Resid	Correct	SHP150		Fer		pic00620.j	23/11/2012	10:58:31
10	1		PLSt 1007	-147480,03	6194757,5	116,245	LIBERATION	Sout	Style_AC_TL	Correct	9	IP55_Resid	Correct	SHP150		Fer		pic00620.j	23/11/2012	10:58:42
11	1		PLSt 1008	-147508,64	6194806,4	114,445	LIBERATION	Sout	Style_AC_TL	Correct	9	IP55_Resid	Correct	SHP150		Fer		pic00620.j	23/11/2012	10:59:17
12	1		PLSt 1009	-147535,43	6194855,5	116,645	LIBERATION	Sout	Style_AC_TL	Correct	9	IP55_Resid	Correct	SHP150		Fer		pic00620.j	23/11/2012	10:59:57
13	1		PLSt 1010	-147561,22	6194896,8	114,895	LIBERATION	Sout	Style_AC_TL	Correct	9	IP55_Resid	Correct	SHP150		Fer		pic00620.j	23/11/2012	11:03:04
14	1		PLSt 1011	-147590,91	6194947,1	116,645	LIBERATION	Sout	Style_AC_TL	Correct	9	IP55_Resid	Correct	SHP150		Fer		pic00620.j	23/11/2012	11:03:46
15	1		PLSt 1012	-147623,56	6194995,8	114,245	LIBERATION	Sout	Style_AC_TL	Correct	9	IP55_Resid	Correct	SHP150		Fer		pic00620.j	23/11/2012	11:04:19
16	1		PLSt 1013	-147650,65	6195046,8	114,245	LIBERATION	Sout	Style_AC_TL	Correct	9	IP55_Resid	Correct	SHP150		Fer		pic00620.j	23/11/2012	11:08:57
17	1		PLSt 1014	-147694,99	6195121,9	115,895	LIBERATION	Sout	Style_AC_TL	Correct	9	IP55_Resid	Correct	SHP150		Fer		pic00620.j	23/11/2012	11:09:17
18	1		PLSt 1015	-147732,1	6195185,2	115,045	LIBERATION	Sout	Style_AC_TL	Correct	9	IP55_Resid	Correct	SHP150		Fer		pic00620.j	23/11/2012	11:09:35
19	1		PLSt 1016	-147764,15	6195238,4	114,07	LIBERATION	Sout	Style_AC_TL	Correct	9	IP55_Resid	Correct	SHP150		Fer		pic00620.j	23/11/2012	11:10:12
20	1		PLSt 1017	-147795,39	6195290,9	112,945	LIBERATION	Sout	Style_AC_TL	Correct	9	IP55_Resid	Correct	SHP150		Fer		pic00620.j	23/11/2012	11:10:32





Les éléments de la cartographie

2- Positionnement des éléments du parc (points lumineux, armoires) sur le fond de plan cadastral.







Les éléments de la cartographie

3- Positionnement des éléments du parc (points lumineux, armoires) sur le fond de plan de type **GOOGLE EARTH**.





Les moyens humains





Pour répondre à vos attentes, EDF Collectivité dispose :

- De **techniciens spécialisés** dans le domaine de la maîtrise de l'énergie au sein de son équipe d'expertise technique locale.
- D'une veille technique et réglementaire de qualité, notamment au travers de la R&D du groupe EDF, ainsi que par son réseau de partenaires spécialistes du domaine.
- De références locales sur ce type de prestations.





ECLAIRAGE INTELLIGENT & VILLE CONNECTEE

Le candélabre Eclairage Public devient communicant...

Détection de la présence de piétons, de cyclistes, d'automobilistes

Asservissement niveau d'éclairement au trafic en fonction du passage

Remontée d'informations et optimisation bilan énergétique du départ

Les candélabres deviennent supports de capteurs (stationnement, trafic, air, etc...)

Les candélabres deviennent des supports de vidéo protection

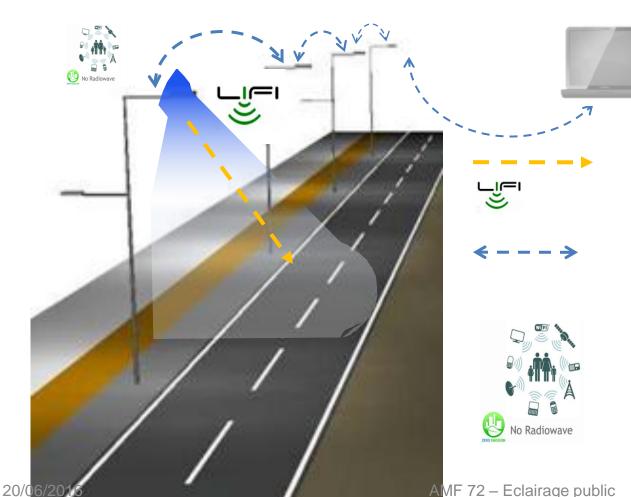
Le candélabre est adressable, il évolue vers une gestion autonome





ECLAIRAGE INTELLIGENT & VILLE CONNECTEE

Schéma de fonctionnement lanternes LIFI DATA



Serveur Ville Envoie de données par luminaire en temps réel

Chaque luminaire «héberge» des informations différentes qu'il envoie en boucle aux utilisateurs en LIFI

Les informations de chaque luminaire sont envoyées à partir du serveur de la ville, soit en RF, soit par CPL ou par fibre optique.

Le Lifi est une technologie :

Non invasive : La lumière n'est pas considérée comme nocive.

Non intrusive : C'est la seule technologie qui permette de recevoir des

informations sans que l'utilisateur ait à

s'identifier.

40

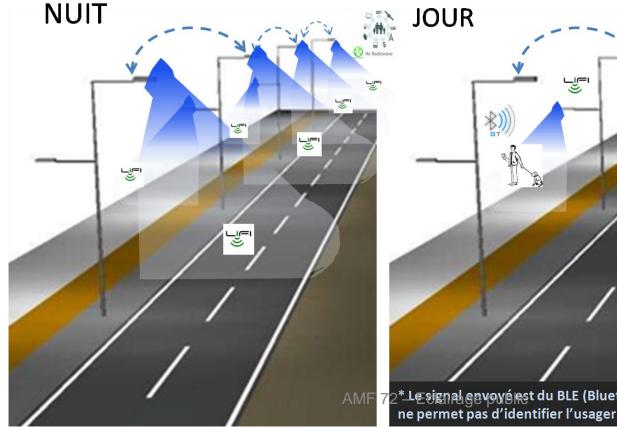


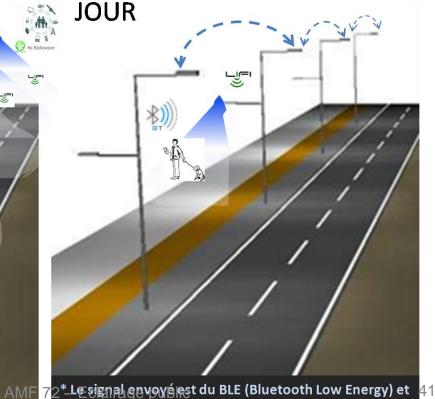


Schéma de fonctionnement des lanternes mode Jour et Nuit

De nuit tous les éclairages sont allumés et les informations LIFI sont diffusées sans que l'on se préoccupe qu'il y ait ou non un usager

Lorsque l'on ouvre le logiciel de la SLA celui-ci envoie un signal* qui allume le luminaire pendant le temps de chargement du contenu LIFI. Le luminaire s'éteint après (1 à 3 secondes).



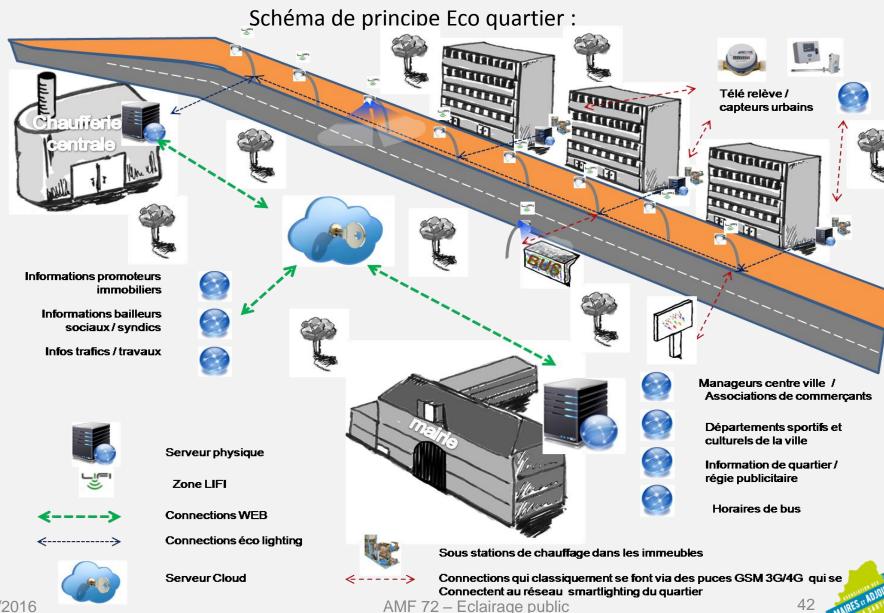






0

ECLAIRAGE INTELLIGENT & VILLE CONNECTEE







MERCI DE VOTRE ATTENTION!